

RÉSUMÉ DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Les activités

Les entreprises de Travaux Publics construisent et entretiennent des équipements utiles aux citoyens et répondant à 5 grands types de besoins.

1 Construire, développer et entretenir les infrastructures de transport : routes, voies ferrées, voies navigables, transports collectifs urbains, ponts, tunnels, viaducs...

2 Mettre à disposition de chacun : les réseaux d'eau potable et d'assainissement, gaz et électricité, réseaux de télévisions et de vidéocommunications...

3 Participer au développement économique : ports, aéroports, installations industrielles, plates-formes pétrolières (offshore)...

4 Contribuer au respect de l'environnement : collecte, traitement et recyclage des eaux usées et des déchets, équipements antibruit...

5 Aider à l'amélioration du cadre de vie : aménagements urbains, voiries, éclairage public, voies piétonnes, pistes cyclables, installations de loisirs, stades, équipements sportifs...

Les principales activités sont en pourcentage du chiffre d'affaires des travaux publics :

Travaux routiers	34,5%
Adduction d'eau, assainissement, autres canalisations et installations	17,7 %
Travaux électriques	16,8 %
Terrassements généraux	15,3 %
Ouvrages d'art et d'équipements industriels, y compris les constructions métalliques	7,8 %
Fondations spéciales, sondages, forages	2,4 %
Voies ferrées	2 %
Travaux souterrains	1,8 %
Travaux en site maritime ou fluvial	1,3 %
Travaux de génie agricole	0,4 %
Total	100%

Les domaines d'intervention

Le constructeur de routes est un ouvrier qualifié qui exerce son métier au sein d'entreprises de toutes tailles, spécifiques aux travaux publics, autant pour des travaux neufs, que pour des travaux d'entretien.

Son activité principale consiste à réaliser :

Les différentes couches constituant une chaussée : routes, autoroutes et autres pistes...

Les travaux de voiries en site urbain : mobiliers urbains, voies piétonnes (bordures et pavages)...

Des surfaces spécifiques de circulation : aéroports, parcs de stationnement, pistes cyclables...

Des plates-formes liées aux installations de loisirs : stades, pistes d'athlétisme, terrains de tennis

Les sols industriels : aires de stockage, quais de chargement.

La nature de l'intervention dans l'entreprise.

Les travaux routiers sont très mécanisés et leur réalisation nécessite un personnel qualifié, autonome, capable de travailler en coordination avec les autres champs professionnels.

La qualité finale de l'ouvrage dépend beaucoup d'un savoir-faire manuel, même s'il y a l'assistance d'engins de production (finisseur, pelle hydraulique, engins de compactage, etc.).

La pratique de ce métier présente les avantages suivants :

- le travail non routinier de par la diversité des tâches à réaliser, chaque chantier est unique

- le travail en équipe et la possibilité de prendre des initiatives dans les tâches à réaliser.

- la prise en compte des innovations technologiques appliquées aux réalisations : évolution des revêtements routiers, des matériels de mise en œuvre, emploi de matériaux recyclés.

- des travaux essentiellement réalisés en plein air sur des sites différents.

- la participation à la création d'ouvrages d'utilité publique respectueux de l'environnement

PRESENTATION DES FONCTIONS ET TACHES

FONCTION : REALISATION	
ACTIVITES :	TACHES :
1°) PREPARATION	1.1 Préparer le chantier 1.2 Organiser le poste de travail
2°) REALISATION, MISE EN ŒUVRE ET POSE	2.1 Poser les protections et la signalisation temporaire de chantier 2.2 Implanter un élément d'ouvrage 2.3 Poser des éléments de voiries 2.4 Réaliser de petits ouvrages maçonnés 2.5 Réaliser des revêtements routiers et urbains 2.6 Raccorder des systèmes de réseaux 2.7 Participer au décaissement ou à la démolition de chaussées 2.8 Participer à la réalisation du corps de chaussée
3°) CONTROLE	3.1 Contrôler des ouvrages en cours de réalisation 3.2 Contrôler des ouvrages réalisés